



Brocante d'automne à Brenouille le 11 octobre 2026 Lettre d'information

TENNIS CLUB BRENOUILLE MONCEAUX

Association loi 1901 déclaré le 10/10/1999 sous le N°1576

TENNIS DE TABLE BRENOUILLE

Association loi 1901 déclaré le 09/11/2000 sous le N° 1445

Implantation de la brocante :

Rue de la libération et rue Guerlin entre la rue Emile Zola et la rue Jean Giono.

Permanences inscriptions : Espace D. Balavoine (Rue Léon Jouhaux 60870 Brenouille) :

- 22/09 et 29/09 entre 18h30 et 20h30
- 03/10 entre 09h30h et 11h30.

Inscription via bulletin de réservation accompagné du règlement correspondant et de la copie de la pièce d'identité. Réservation dans la limite des places disponibles

AUCUNE RESERVATION NE SERA POSSIBLE EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET.

Le jour de la manifestation :

Installation à partir de 6h00 jusqu'à 8h, passé ce délai l'organisation se réserve le droit d'attribuer l'emplacement vacant à un autre exposant.

La brocante se **clôture à 17h**, tout exposant devra attendre cette heure avant de quitter les lieux sauf cas exceptionnel et avec l'autorisation des organisateurs.

Possibilité de restauration sur place.

Informations et renseignements :



Sébastien HECQUET 06 24 12 32 62



tennisclub.brenouille.monceaux@gmail.com



<https://brocabrac.fr/60/brenouille/1380605-brocante-d-automne-a-brenouille>

Vous pouvez télécharger la lettre d'information et le bulletin de réservation sur le site internet.

Les présidents

TCBM

Sébastien HECQUET

Tennis de table

Boichu P.



BULLETIN DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT

Brocante du 11 octobre 2026



DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Tél. (obligatoire) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Date et lieu de naissance :

Type et N° de la pièce d'identité : Délivrée par : le

(Joindre une photocopie recto/verso obligatoirement sinon la réservation sera caduque)

Emplacement demandé : sans voiture **2 mètres minimum**, par voiture **5 mètres minimum**

Avec voiture (nombre de place limité) : A demander impérativement par téléphone.

AUCUNE RESERVATION POSSIBLE EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET

Articles présentés : (Liste obligatoire)

.....

.....

.....

Métrage réservé : ml x 4€ / ml (pour les habitants de Brenouille) =€

Métrage réservé : ml x 5€ / ml (pour les extérieurs) =€

Métrage réservé : ml x 10€ / ml (pour les commerçants) =€

Registre du commerce de :

Récépissé de la déclaration de vente d'objets immobiliers délivrée par : date :

(Joindre la photocopie de votre R.C.S. obligatoire sinon la réservation sera caduque)

Paiement par chèque à l'ordre de TENNIS CLUB BRENOUILLE MONCEAUX, celui-ci servant de réservation.

Déclaration sur l'honneur

Pour les particuliers : Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce) ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature cette année (article R312-9 du code Pénale).

Pour les commerçants : Je déclare sur l'honneur être soumis au régime de l'article L 310-2 du code du commerce, tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets immobiliers usagés (Article 321-7 du code Pénal).

Vous vous engagez à ne laisser aucun objet, ni détritux sur la voie publique lors de votre départ.

Je certifie avoir pris connaissance de la lettre d'information jointe au bulletin d'inscription.

A

le

Signature